



## LES AMIS DE LA SAINTE-CHAPELLE DU CHÂTEAU DES DUCS DE SAVOIE

### COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 9 février 2017

#### 1. Rapport d'activité

Nous avons pu organiser 9 concerts, notre trésorerie en fin d'année 2015 étant suffisante pour faire le pari de pouvoir les financer. Et cette année était la dixième des Pauses Bach. Nous nous devons donc de fêter cet anniversaire.

Pour cette 10<sup>ème</sup> année, nous avons voulu faire appel à des ensembles de la région et avons donc invité le 4 mars l'Ensemble « L'Archivolte », ensemble de jeunes musiciens issus du Conservatoire Régional de Lyon, suivi le 5 mars d'une lecture animée musicalement à la Médiathèque de Chambéry. Puis, le 6 mai, invitation de l'Ensemble « Boréades », également de Lyon, pour un triptyque enchanteur de Bach à Rothko.

Vendredi 7 octobre, journée exceptionnelle pour fêter les 10 ans des Pauses Bach avec un concert à la Sainte-Chapelle avec 2 cantates de Bach, puis la projection du film « Mein Name ist Bach » à la salle Jean Renoir et à 20h00 au Théâtre Charles Dullin, mis gracieusement à notre disposition par la Ville de Chambéry, soirée festive par l'Ensemble Baroque de la Chapelle Ducale et « Ceux d'en-haut » avec leurs voix et les cors des Alpes. Cette soirée a été immortalisée par un DVD réalisé par Musica-Sapientiae.

La saison s'est magnifiquement terminée le 2 décembre par un concert auquel nous avons invité l'Ensemble Vocal Canzone pour l'interprétation de la 2<sup>ème</sup> cantate de Noël de J.S. Bach.

Ce sera malheureusement le dernier concert des Pauses Bach pour des raisons financières comme nous allons vous l'exposer dans notre rapport financier.

#### 2. Rapport financier

Le bilan de cette année 2016 affiche un fort déficit de 5 970,43 €.

Les caisses sont quasiment vides et nous n'avons pas pu financer l'emploi administratif comme l'an passé. Et cette situation ne nous permet pas de reprendre les concerts en 2017 avant l'obtention des subventions du Département et de la Ville de Chambéry au début du 2<sup>ème</sup> trimestre.

Le déficit résulte tout d'abord de la forte diminution de la subvention de la Ville de Chambéry, passant de 2 000 € à 500 €, alors que le montant de la subvention en 2013 était de 3 000 €. Ensuite, nous devons déplorer une baisse sensible des adhésions : 65 en 2016, alors que nous avons encore 81 adhérents en 2015. Et enfin, compte tenu du bon résultat de l'exercice 2015, peut-être avons-nous été trop ambitieux dans la programmation de 2016.

**Coté dépenses**, le coût des 9 concerts, cachets, charges, hébergements, frais de déplacement et location d'instruments a été de 19 718 €, représentant plus de 88% de nos dépenses, alors que nous avons budgété 15 210 €.

Les frais de publicité, essentiellement l'édition de la plaquette représente 4% des dépenses. Le reste des dépenses couvrent les frais d'assurance et de fonctionnement, le pot du 10<sup>ème</sup> anniversaire pour un montant de 1 300 € environ.

**Coté recettes**, le montant des cotisations de 1 625 € ne représente plus que 10% des recettes. La subvention du Département est restée du même niveau. Par contre celle de la Ville de Chambéry n'a été que de 500 €. A noter que la Banque de Savoie a annulé sa contribution et ne souhaite pas la renouveler.

Les entrées à nos concerts ont rapporté 7 594 €, pour 9 concerts, équivalent à la recette de 2015, le nombre d'entrées payantes étant en moyenne de 68 entrées (43 non adhérents et 25 adhérents).

Enfin, l'opération DVD du 10<sup>ème</sup> anniversaire représente un bénéfice de 217 €.

**Projet de budget pour 2017** : nous tablons sur un effort de la Ville de Chambéry, remontant sa subvention au niveau de 2015, compte tenu de notre fort déficit. Nous avons sollicité 2 700 €.

Nous ne programmons que 6 concerts, pour un montant de 14 210 €, le reste des dépenses restant modeste, soit un budget global de 17 100 €.

### **3. Présentation du programme**

Maéva Bouachrine présente une ébauche du programme de l'année 2017.

Décision a été prise, en concertation avec le Conseil Départemental, dans le souci de toucher un nouveau public et d'ouvrir les concerts aux enfants, d'abandonner les vendredis pour fixer les concerts les 2<sup>èmes</sup> samedis des mois de mai et juin, puis de novembre à décembre, à 17h00.

Comme annoncé en fin d'année dernière, nous sommes contraints d'abandonner les « Pauses Bach » : manque de financement, acoustique se prêtant mal à de grands ensembles. Et le souci a été de revenir à des musiques plus en rapport avec la Sainte Chapelle.

Nous joignons au présent compte-rendu la proposition de programme tel qu'établi à ce jour. N'ayant pas encore l'accord de tous les musiciens, des modifications pourront y être apportées.

### **4. Approbation des rapports et propositions**

Les rapports d'activité et financier sont approuvés à l'unanimité.

Une discussion est ouverte pour établir le montant des cotisations et des entrées aux concerts. Décision est prise de ramener la cotisation à 20 € et de fixer le billet des concerts à 10 € pour les adhérents et 15 € pour les non-adhérents.

## **5. Renouveau et élection du comité directeur**

Le comité directeur est reconduit sans modification, mais un appel est lancé aux bonnes volontés afin de venir le renforcer.

A Chambéry, le 9 février 2017

*P.J. Bilan 2016 et budget 2017*

*Proposition de programme 2017.*

Le président

J.F. Roussel

La secrétaire

Marie-José Scheer

Le trésorier

D. Scheer